

L'an deux-mille-vingt-trois,
le onze juillet,
le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 24

Excusés représentés : 1

Excusés non représentés : 2

Absents : 4

Votants : 25

Date de convocation du conseil communautaire : 05 juillet 2023

PRESENTS :

Mme ADJERIOU, M. ARNAUD, M. BOMPUIS, Mme BONNEFOY, M. BUGNAZET,
Mme CHALANCON-LYOTHIER, M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX,
M. GIRODET, Mme GOMEZ M. HAURY, Mme JOLIVET, M. MARCEAU,
M. MASSARDIER, M. MOLLE, Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON,
M. SALGADO, Mme SANDRON, Mme TARERAT, Mme TEYSSIER, M. VIAL,
Mme VINSON

EXCUSE REPRESENTE :

M. MARCON : Pouvoir donné à Mme SANDRON

EXCUSES :

Mme GINET,
Mme JANISSET
M. VALEYRE
Mme BENABDESLAM

ABSENTS :

Mme VILLEVIEILLE
M. BLANCHARD

n° 20230711_D_092

Commission :
Aménagement du
Territoire,
Environnement,
Habitat et Tourisme

Objet : SICTOM Velay
Pilat : Désignation
d'un membre
suppléant

Monsieur François MARCEAU a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Vice-Président en charge de la commission Aménagement du Territoire, Environnement, Habitat et Tourisme explique que suite à la démission de Monsieur Jean-Yves RIOCREUX, membre suppléant ainsi qu'à la proposition du Maire de Saint Didier en Velay, il est proposé au Conseil Communautaire de bien vouloir désigner au sein du SICTOM Velay Pilat :

Membre suppléant :

- Monsieur Alain ROMEYER

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- Adopte la désignation de Monsieur Alain ROMEYER membre suppléant au sein du SICTOM Velay Pilat,
- Autorise Monsieur le Président à transmettre les listes des membres aux instances concernées.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou sous-Préfecture
le :

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les jour,
mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Le Secrétaire de séance

François MARCEAU

Le Président,

Frédéric GIRODET

